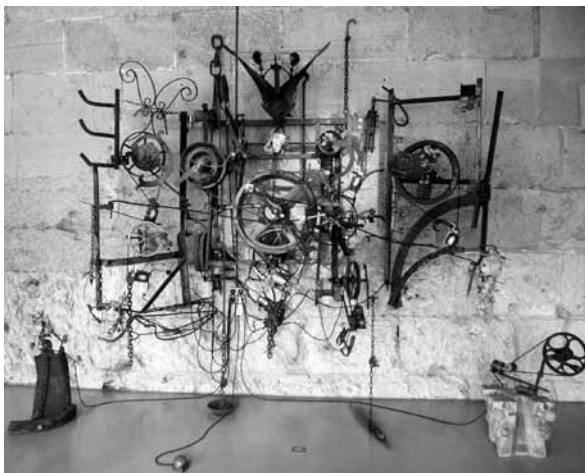




Le Retable des petites bêtes.

Jean Tinguely.

Musée d'Art et d'Histoire.

Fribourg.

A

ASSEMBLAGE n.m.

Utilisée dans un grand nombre de domaines allant de la charpente à la couture en passant par l'informatique, la notion d'assemblage revêt une multitude de sens. Une des définitions premières du terme, à savoir, une réunion inattendue ou disparate de choses ou de personnes, s'applique tout particulièrement à l'archéologie. Cette discipline tente en effet d'interpréter des ensembles d'objets de nature, de forme et de fonction diverses. Ses propositions de restitution s'apparentent du reste parfois aux assemblages de l'art contemporain, œuvres tridimensionnelles composées de matériaux et d'objets hétérogènes.

L'étude archéologique d'un assemblage procède tout d'abord d'un choix arbitraire du contexte à traiter dont la taille va de la fosse, au bâtiment ou au site. Quelle que soit l'échelle de grandeur choisie, la composition de l'assemblage constitue la première étape de cette analyse. Elle comprend une réflexion sur la qualité et la quantité des objets mis au jour, la cohérence des activités représentées et la manière dont elles s'organisent au sein de l'ensemble. Les conditions de dépôt de l'ensemble sont ensuite perceptibles à l'aide des données de terrain et des informations fournies par l'étude de la fragmentation et des manipulations subies par les artefacts. Cette démarche permet d'identifier la dynamique de constitution de l'assemblage et de restituer les gestes qui l'ont engendré. On l'aura compris, c'est bien de l'intégration de la totalité des artefacts d'un ensemble, et par là même, de l'association de plusieurs spécialistes, que dépend la qualité de son interprétation. L'archéologue opère en ce sens comme le vigneron, dont l'assemblage résulte du mélange de plusieurs cépages issus de terroirs différents afin de créer un breuvage de qualité supérieure. En maître de chai éclairé et malgré sa fidélité aux monocépages de pinot noir ou de chardonnay, Jean-Paul a rassemblé un si grand nombre de corpus et d'individus dans des circonstances aussi diverses que variées, du conseil de chercheurs à la fête républicaine du 21 janvier, qu'il convient dans son cas, de s'en tenir à la définition initiale.

